

Communiqué de presse

mars 2021

Paroles de sage-femme de Philips Avent – Questions et réponses sur la préparation à l'accouchement pendant la pandémie de COVID-19

Zurich – La pandémie actuelle apporte son lot de défis et de questions, et la préparation à l'accouchement ne fait pas exception: Quelle conduite adopter en cas de test positif au coronavirus? Quels sont les examens possibles? Quels examens doivent être reportés? Dans tous les cas, un accouchement assisté à domicile n'est-il pas la meilleure option? Avec ses trente années d'expérience professionnelle, Maïke Wentz, sage-femme chez Philips, vous conseille dans cette situation exceptionnelle.

Les Paroles de sage-femme de Philips Avent abordent les questions d'actualité concernant la grossesse, l'arrivée de votre bébé et la maternité, que ce soit en ligne, par e-mail ou via la chaîne [Instagram Philips Avent](#).

1. Comment puis-je assister à un cours de préparation à l'accouchement si les cours en présentiel ne sont pas possibles?

Maïke: «Les femmes enceintes et leur partenaire ont la possibilité de suivre un cours de préparation à l'accouchement par vidéotéléphonie. Afin de permettre une prise en charge par les caisses d'assurance maladie, ces cours doivent toutefois être retransmis "en direct", c'est-à-dire en temps réel, et réalisés par une sage-femme. La caisse d'assurance maladie considère en effet les cours de préparation à l'accouchement préenregistrés et se déroulant en ligne comme des "prestations facultatives". Pour en savoir plus à ce sujet, il convient de prendre contact avec votre caisse d'assurance maladie personnelle. Que les cours aient lieu "en direct" ou en ligne, les cours réalisés par une sage-femme doivent toujours être privilégiés. Les vidéos Youtube et les podcasts ne devraient constituer qu'une source d'information complémentaire.»

2. Un accouchement assisté à domicile est-il préférable en raison de la pandémie?

Maïke: «L'accouchement assisté à domicile a été un sujet de niche pendant des années. Certaines femmes enceintes craignent une infection à l'hôpital et choisissent un accouchement assisté à domicile après s'être informées. Par ailleurs, les cliniques prennent des précautions supplémentaires pouvant empêcher le partenaire d'accompagner la femme pendant l'accouchement. Accoucher à domicile est une décision personnelle. Si la femme enceinte s'est bien informée et si les conditions personnelles sont réunies, un accouchement assisté à domicile peut être la bonne solution. Cependant, la décision doit être le fruit d'une mûre réflexion et ne pas être précipitée par la pandémie actuelle.»



3. Que dois-je faire si j'ai été testée positive à la COVID-19?

Maïke: «En cas de test positif, comme dans d'autres cas, il convient de vous isoler. Reposez-vous bien, buvez suffisamment et, si nécessaire, prenez des médicaments pour faire chuter la fièvre. Il est conseillé de tenir un journal sur votre ressenti. En accord avec la sage-femme et le gynécologue, les examens de prévention devraient être reportés. Les rendez-vous nécessaires doivent impérativement être annoncés par téléphone afin que des mesures de protection appropriées puissent être prises. En règle générale, ces rendez-vous ont lieu à la fin de la consultation. La clinique doit être informée quand l'accouchement commence. Ici aussi, des mesures de protection doivent être prises: la sage-femme arrive avec un masque FFP2 dans une chambre d'isolement, le personnel soignant porte une combinaison de protection et reste, comme l'accompagnateur, dans la chambre jusqu'à l'arrivée du bébé. Il est conseillé de s'informer au préalable sur la procédure auprès de la maternité ou de la clinique.»

4. Mon/ma partenaire et moi devrions-nous nous isoler avant la naissance à titre préventif?

Maïke: «Il est conseillé de faire attention à vos *contacts* avant la naissance. Toutefois, si vous n'avez pas de symptômes, je ne vous recommanderai pas un isolement complet. Observez plutôt les règles suivantes, dans le respect des dispositions actuelles prises dans les différents cantons:

- en quittant votre domicile, portez un masque FFP2
- limitez au strict nécessaire les contacts avec les inconnus, par ex. en faisant vos courses, tout en veillant impérativement à garder une distance suffisante
- limitez vos contacts à quelques personnes essentielles
- lavez-vous régulièrement les mains avec du savon
- désinfectez les objets fréquemment utilisés, par ex. les poignées de caddies, les sonnettes
- les exercices de relaxation, les voyages mentaux et le yoga prénatal peuvent être source de distraction et réduire le facteur de stress»

5. Mon hôpital ne permet pas à mon partenaire de m'accompagner dans la salle d'accouchement. Comment puis-je me préparer à accoucher seule?

Maïke: «Selon l'OMS, toute personne accouchant devrait être autorisée à avoir un accompagnateur pendant l'accouchement, y compris les femmes testées positives. Malheureusement, certains directeurs d'hôpitaux en décident autrement, ce qui est souvent incompréhensible pour la future mère. Il est donc conseillé de s'informer auprès des maternités de la région sur les possibilités de dérogation.

Les astuces suivantes peuvent vous aider à mieux gérer la situation seule:

- Restez positive: vous avez la force nécessaire pour surmonter cet événement avec brio!

- Emportez de la musique ou un vêtement vous rappelant votre partenaire
- Restez connectés numériquement → Pensez à emporter votre chargeur et des écouteurs!
- Les exercices de respiration et de relaxation, avec des podcasts ou des applications, permettent de détendre les muscles et d'apaiser de nombreuses peurs, en particulier lorsqu'ils sont réalisés pendant la période précédant l'accouchement
- Un cours de préparation à l'accouchement est ici plus important que jamais. Il vous apportera sécurité et confiance dans votre propre corps»

6. Comment fonctionne le suivi par ma sage-femme pendant mon séjour en maternité? Quelles mesures devraient être prises pour nous protéger contre les infections?

Maïke: «Vous devez impérativement informer la sage-femme de tout symptôme de la COVID-19. Aérez correctement la pièce avant la visite de la sage-femme. Idéalement, seuls la mère, équipée d'un masque FFP2, et le nouveau-né devraient être sur place. Dans l'idéal, écrivez les questions pour la visite, afin que celle-ci se déroule rapidement. Par ailleurs, une serviette propre doit être mise à la disposition de la sage-femme qui vous suit. Lors des examens, la mère se charge elle-même d'habiller et de déshabiller le nourrisson. En ce qui concerne la sage-femme, elle devrait laisser le sac devant la porte et apporter uniquement les objets nécessaires et les désinfecter après la visite. Outre le port d'un masque FFP2, le lavage et la désinfection des mains, des gants doivent être portés en cas de contact physique. Pour les visites à domicile, appliquez la règle d'or suivante: le strict nécessaire, le moins possible. Il est souvent possible d'obtenir des conseils par téléphone ou par Skype.»

Informations complémentaires à l'intention des médias:

Philips GmbH Market DACH

Svenja Eggert

PR & Influencer Manager

Téléphone: +49 151 11145373

E-mail: svenja.eggert@philips.com

À propos de Royal Philips

Royal Philips (NYSE: PHG, AEX: PHIA) est une entreprise technologique leader dans le domaine des technologies de la santé. Avec son siège aux Pays-Bas, elle a pour principale mission d'améliorer la santé des personnes au travers de solutions et services appropriés autour du Continuum de Santé: Mode de vie sain, Prévention, Diagnostic, Traitement et Soins à domicile. Philips utilise des technologies de pointe et s'appuie sur les retours des professionnels de la santé et des consommateurs pour concevoir des solutions intégrées.

L'entreprise est leader dans les domaines de l'imagerie diagnostique, de la thérapie guidée par imagerie, des systèmes de surveillance des patients et de l'informatique clinique, ainsi que des produits de santé grand public et des soins à domicile. Philips emploie près de 82'000 employés dans plus de 100 pays et a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 19,5 milliards d'euros. En savoir plus sur Philips: <http://www.philips.ch/fr/a-w/about/news/home>